

Notice d'information préalable

Massif des Maures

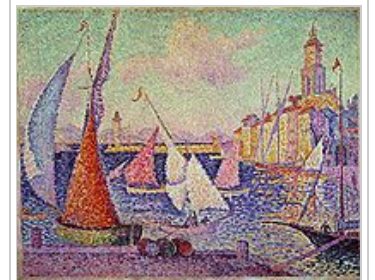
Séjour du dimanche 28 octobre au dimanche 4 novembre 2012

pdf à imprimer 

Localisation

Dans le département du Var (<http://www.visitvar.fr>), le plus vert de France, Saint-Maxime est une station balnéaire qui respire la Provence : *bouillabaisse, madrague, croisette, maisons aux vieilles tuiles, marchés et produits de terroir, palmiers, mimosas et pins parasols...* sans oublier BB ! En toile de fond, le mystérieux massif des Maures, qui plonge ses villages perchés, tels que Gassin, Ramatuelle, Grimaud, dans l'eau cristalline du Golfe de Saint-Tropez.

Nous cheminerons sur les sentiers préservés du littoral, entre Ramatuelle et Saint-Aygulf, explorerons les hauteurs des petites Maures jusqu'au rocher de Roquebrune, terre de feu



Port de Saint-Tropez, Paul Signac

Hébergement

Nous serons logés en pension complète en chambre double à l'hôtel-club Le Capet (<http://www.univac.net/edit/3/3/68/104/hotel-club-le-capet.html>), 35 avenue Pompidou à Sainte-Maxime 83120, tél. 04 94 55 00 55. Cette résidence tout confort, piscine comprise, se trouve à un petit kilomètre de la mer Méditerranée.

Grande terrasse ombragée, soirée animées avec un chef qui nous promet une cuisine ensoleillée, vin compris.



La terrasse du Capet

Organisation et encadrement

- organisation : **Bassée en Balade**, 86 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée ; tél. 03 20 29 00 70 et 06 84 15 23 77, courriel (<mailto:bassée.en.balade@gmail.com>) ;
- encadrement : Richard Droubaix, Jean-Luc Queva...

Les balades

j0, dimanche 28 octobre, arrivée à Sainte-Maxime

le trajet (<https://maps.google.fr/maps>) au départ de La Bassée, arrivée au Capet (<http://www.univac.net>) ; accueil à partir de 17 heures ;

j1, lundi 29 octobre, le cap Lardier, 15 km, +330 m, journée

le parcours (<http://www.visugpx.com/?i=1339661064>) au départ du parking de la plage de l'Escallet, avenue Cartaya à Ramatuelle ; pique-nique tiré du sac ;

j2, mardi 30 octobre, les Roches blanches, 16 km, +560 m, journée

le parcours (<http://www.visugpx.com/?i=1339661187>) au départ du parking de l'avenue de l'Esplanade à La Garde-Freinet ; pique-nique tiré du sac ;

j3, mercredi 31 octobre

le matin : le chemin des Saquèdes au départ du Capet, 14 km, +310 m ; le parcours (<http://www.visugpx.com/?i=1339662251>) ;

le midi : repas au Capet ;

l'après-midi : le Pont aux fées au départ du parking du château de Grimaud ; le parcours (<http://www.visugpx.com/?i=1339662395>) ;

j4, jeudi 1^{er} novembre, Les Issambres, 19 km, +400 m, journée

le parcours (<http://www.visugpx.com/?i=1339663994>) au départ du parking du cimetière, rue Gattilier à Roquebrune-sur-Argens ; pique-nique tiré du sac ;

j5, vendredi 2 novembre, la Draille du facteur, 19 km, +620 m, journée

le parcours (<http://www.visugpx.com/?i=1339662825>) au départ de la chapelle Saint-Anne, boulevard Clavel à Roquebrune-sur-Argens ; pique-nique tiré du sac ; possibilité de demi-journée ;

j6, samedi 3 novembre, journée libre avec proposition de balades

le matin : le sentier du littoral à Saint-Tropez, 14 km, +150 m, au départ du parking de la plage de Tahiti, rue de Tahiti à Saint-Tropez ; le parcours (<http://www.visugpx.com/?i=1339669680>) ; pique-nique tiré du sac ;

l'après-midi : visite libre de Saint-Tropez ;

j10, dimanche 19 août, retour à La Bassée



Le sentier du Littoral

Conditions

Ce séjour est ouvert aux membres de **Bassée en Balade**.

Le prix du séjour en **demi-pension** est fixé à **340 € par personne** ; les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'une remise de **50%**, et les adultes de moins de 21 ans d'une remise de **25%**.

Sont compris dans ce prix :

- ▶ la pension complète, vin compris, du dîner du dimanche 28 octobre au petit-déjeuner du dimanche 4 novembre 2012 ;
- ▶ l'hébergement en chambre double avec sanitaire privé, télévision et connexion wifi ;
- ▶ fourniture du linge de toilettes et ménage des chambres ;
- ▶ l'encadrement des randonnées.

Ne sont pas compris :

- ▶ le voyage. **Bassée en Balade** recommande le co-voiturage ;
- ▶ le supplément pour une chambre individuelle : 70 € ;
- ▶ l'assurance annulation au prix de 11 €.

Ne pas oublier de prendre connaissance des documents contractuels du séjour et du bulletin des assurances facultatives.

Le nombre des participants est limité à **40 personnes**. Le séjour aura lieu si au moins 20 personnes y participent.

Les inscriptions sont notées au fur et à mesure de la réception du bulletin d'inscription accompagné de 2 chèques de 170 € à l'ordre de **Bassée en Balade** et au plus tard le **lundi 24 juillet 2012**. Les chèques-vacances sont acceptés. Les chèques seront mis respectivement en banque les 5 des mois de septembre et d'octobre 2012.

Recommandations

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier pleinement ce séjour. Un bon équipement — veste, pantalon, chaussures, lunettes de soleil — permet d'affronter le bord de mer et la moyenne montagne du Massif des Maures en automne. Quant au sac à dos, on le prendra à bonne taille pour permettre le transport du pique-nique, de la boisson et des vêtements.

Assurance R.C.P. : MMA, 14 bd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans cedex 9

Garantie financière : UNAT, 8 rue César Franck, 75015 Paris

Adresse postale : Bassée en Balade, 86 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée

Association Loi de 1901, déclarée à la Préfecture du Nord sous le n° W595004366

Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée

Affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre sous le n° 04414

Soutenue par la ville de La Bassée

tél. +33(0)359893354, +33(0)684152377, bassée.en.balade@gmail.com

(<mailto:bassée.en.balade@gmail.com>) , benb.eu.org (<http://benb.eu.org>)

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 59 S 3008

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la Fédération Française de

la Randonnée Pédestre, 64 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

N° SIRET 447 712 670 00010, code NAF 93.12Z